



STUD-BOOK DU CHEVAL DE SELLE LUXEMBOURGEOIS

A.S.B.L.

Membre de la Fédération des Stud-Books Luxembourgeois (FSL)

Member of the World Breeding Federation for Sport Horses (WBFSH)

www.studbook.lu

Au : Eric LANNERS Vice-Président du SC SL 70, route d'Echternach, L-6212 Consdorf

Le soussigné :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Localité : _____

Tel. : _____ Fax. : _____

confirme par la présente avoir pris connaissance et accepter dans leur intégralité les conditions pour l'agrément 2022, concernant le mâle présenté par lui, au mois de février 2022:

Nom _____ Numéro matricule/UELN _____

– Situation de propriété le jour de l'approbation

Propriétaire : Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postale : _____ Localité : _____

Locataire : Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postale : _____ Localité : _____

– Lieu de station de l'étalon pour la saison de monte 2022 après approbation

Mode de monte : Monte en main : (cocher la case correspondante)

IAC

IAF

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postale : _____ Localité : _____

Tel. : _____ Fax. : _____

- Accord sur la détermination du groupe sanguin / ADN. (Les frais y relatifs sont à charge du demandeur d'approbation.)
- Accord sur un contrôle anti-dopage éventuel ordonné par la commission d'agrément au lieu et jour de l'agrément selon la réglementation FEI. (En cas d'un résultat positif les frais sont à charge du demandeur d'approbation.)
- En cas de non-respect, ne serait-ce d'une seule des conditions d'agrément, la présentation du mâle devant la commission d'agrément sera sans objet.

_____, le _____
(Lieu) (Date)

(Signatures demandeur et propriétaire)

L'organisateur décline toute responsabilité pour des dommages occasionnés dans le cadre de la présentation des étalons à des êtres humains, des animaux et des biens matériels.



STUD-BOOK DU CHEVAL DE SELLE LUXEMBOURGEOIS

A.S.B.L.

Membre de la Fédération des Stud-Books Luxembourgeois (FSL)

Member of the World Breeding Federation for Sport Horses (WBFSH)

www.studbook.lu

NOTICE I

Attestation vétérinaire

Objet : Approbation des étalons 2022 du Stud-Book du Cheval de Selle Luxembourgeois (S.C.S.L.)

L'attestation est à renvoyer par le vétérinaire à Eric Lanners Vice-Président du SC SL, 70, route d'Echternach, L-6212 Consdorf.

Nous avons examiné en date du _____ l'étalon décrit ci-après et inscrit à l'agrément 2022.

Etalon : _____ Numéro matricule/UELN: _____
Date de naissance : _____ Race/Stud-Book d'origine : _____
Robe : _____ Signalement : _____
Père : _____ Mère : _____ Père de mère : _____
Propriétaire : _____

Résultat de l'examen

- 1) L'étalon est-il exempt de défauts considérables aux organes génitaux (p.ex. cryptorchidie, monorchidie, **X**) ?
OUI NON (cocher la case correspondante)
- 2) L'étalon est-il exempt d'anomalies considérables de dentition ?
OUI NON (cocher la case correspondante)
- 3) L'étalon est-il exempt d'indices indiquant un vice rédhibitoire au sens du règlement grand-ducal du 27 juillet 1936 en application de la loi du 21 avril 1908, ayant trait aux vices rédhibitoires des animaux domestiques (La morve, l'immobilité, la pousse, le cornage, la fluxion périodique des yeux, le tic proprement dit et la déglutination d'air) ?
OUI NON (cocher la case correspondante)

Si pour un des points 1 à 3, un résultat négatif est signalé, il y a lieu de considérer l'explication suivante :

Nom du vétérinaire : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Localité : _____

_____, le _____
(Signature et estampille du vétérinaire) (Lieu) (Date)



STUD-BOOK DU CHEVAL DE SELLE LUXEMBOURGEOIS

A.S.B.L.

Membre de la Fédération des Stud-Books Luxembourgeois (FSL)

Member of the World Breeding Federation for Sport Horses (WBFSH)

www.studbook.lu

NOTICE II

Protocole pour la prise des radiographies dans l'intérêt de l'agrément des étalons du S.C.S.L.

- 1) Toutes les radiographies, à produire **exclusivement sur support électronique**, devront être identifiées de façon indélébile avant le développement du film. Chaque radio devra comporter.
 - a) la date de la prise du film
 - b) le nom de l'auteur des radiographies
 - c) le nom du mâle, sa robe, sa date de naissance, son numéro matricule/UELN et ses origines
 - d) l'indication du membre concerné, par ex. gauche / droite, antérieur / postérieur.

- 2) Tous les clichés radiographiques doivent être de bonne qualité afin de permettre leur interprétation correcte !
Les structures des os, les contours, les parties molles doivent être clairement reconnaissables.

- 3) Pour l'appréciation de l'étalon les clichés radiographiques suivants sont requis :
 - a) Membres antérieurs
 - Pied latéral 90 °.
 - Os du pied ainsi que l'articulation du boulet avec les grands sésamoïdes.
 - Prise de vue Oxspring de l'os naviculaire.
 - b) Membres postérieurs (voir membres antérieurs ci-devant)
 - Pied latéral 90 °.
 - Os du pied et l'articulation du boulet avec les grands sésamoïdes.
 - Jarrets vues obliques 45 ° et 90 °.
 - Grassets vue LAT – MED 90 °.

Les dossiers sont à introduire au plus tard pour le 28 février 2022 et doivent nécessairement contenir les radiographies sur support électronique. Tout dossier introduit après cette date limite ne pourra pas être pris en considération. Merci de votre compréhension.